Cfdt: CARREFOUR GROUPE

Carrefour

1re organisation syndicale de France

ACCORD GEPP · GROUPE CARREFOUR

Signé le 16 novembre 2026

4 ans de garanties · tous les salariés en CDI du Groupe en France · jusqu'en 2030

C'est signé !

CFDT SIGNÉ 16 · 11 · 2026

Vos droits passent à la vitesse supérieure

Ce que la CFDT est allée chercher

Formation de reconversion si vous partez — **x 2,7**
5 500 € → 15 000 €

Aide à la création d'entreprise — **+88 %**
8 000 € → 15 000 €

Baisse de salaire compensée, 1re année — **+50 %**
500 €/mois → 750 €/mois

Formation par an en métier sensible — **NOUVEAU**
0 h → 21 h / an

Accord 2023 · Accord 2026

NOUVEAU

La substitution : un départ choisi, un emploi sauvé

Vous avez un projet ? Votre poste peut revenir à un **collègue volontaire dont le métier est fragilisé**.

Vous partez avec les aides renforcées ⇄ **Votre collègue garde un emploi**

Formation d'adaptation **jusqu'à 12 semaines**, réponse sous **45 jours**.

La CFDT demandera son ouverture partout où des métiers sont menacés !

Et ce n'est pas tout !

- **Nouvelle indemnité de 3 à 5 mois** de salaire si vous partez avec un projet.
- **Interdiction d'embaucher en CDI** sur un métier sensible : les postes d'abord pour vous.
- Accompagnement **dès le classement** de votre métier, **1 mois de salaire** pour en changer sur place.
- **7 h de formation par an pour tous**, un learning day et la **formation à l'IA**.
- Toutes les offres sur **Envie de Bouger** avec la **fourchette de salaire**, et tout refus **motivé**.

Une signature démocratique

5 réunions	Avis favorable	OUI
de négociation pied à pied	de nos négociateurs	de nos délégués syndicaux

La CFDT en action, dès maintenant

- ✔ On **vérifie le classement** de votre métier : c'est lui qui ouvre vos droits.
- ✔ On **demande l'ouverture de la substitution** là où les métiers sont fragilisés.
- ✔ On **suit l'impact de l'IA** à l'Observatoire des métiers, avec un expert.
- ✔ On **continue les négociations** sur l'accord **Travailleurs Expérimentés**, avec de nouvelles mesures.

Signer n'est pas la fin de l'accord : c'est le début pour être acteur de sa carrière professionnelle !

Signataire en 2023, signataire en 2026 : parce que cet accord, c'est du plus pour chaque salarié.

Vos contacts CFDT Carrefour Groupe

06.83.84.80.68 · cfdt.carrefoursieges@gmail.com
linkedin.com/company/cfdt-carrefour-sieges

16 novembre 2026

Plus forts ensemble !